

JP

4° REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

1^{er} Bureau - Chancellerie
Section F.F.C.I.

MODELE NATIONAL — SERIE NORMALE

Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947
DM. n° 582/CAB/FA du 2 mars 1948
FFCI

N° 27585 BR FFCI/FI-N.

C.A. 4

0.11.1950 /Bordeaux

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GENERAL COMMANDANT LA 4° REGION MILITAIRE, certifie que :

Mr. B O U Q U E T Georges alias B I Q U E T
né le 4.3.1926 à MELLE (D.S.)
actuellement domicilié à ST HILAIRE Cne de MELLE (D.S.)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

au titre des formations suivantes, et dans les départements ci-après :

F.T.P.F. - DEUX-SEVRES - du 6.6.44 au 6.9.44
du au
du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

M r B O U Q U E T Georges a continué à servir dans sa formation
après la libération jusqu'au 14.9.1944 date à laquelle il fut blessé.

~~est rentré dans ses foyers~~

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A Bordeaux, le 10 NOVEMBRE 1940

Le Général de D.I. J. HUMBERT
Commandant la 4° Région Militaire
P. O. Le Chef d'Etat-Major.



Références particulières éventuelles {

NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

RUFAS, Imp., Bordeaux